



PERMIS de conduire permis probatoire a

Par **alexia durant**, le **03/02/2018 à 00:27**

Bonjour je me présente j'ai 18ansrnalors je voudrais juste quelque info.rnEnfaite j'ai eu un accident de voiture le 13 décembre 2017 j'avais bu et je suis rentrée dans un rond point,j'étais seul dans ma voiture et une amis a moi était avec sa voiture derrière moi elle a donc appeler les pompier car j'etait en pleur choquer et tout sa,depuis laccident je suis allonger je me suis casser une verterbre mais je suis bientot sur pied, bref depuis se temps aucune nouvelle des gendarme.J'ai mon permis depuis le 19 octobre 2017 donc en plus je n'est que 6 point je regrette vraiment j'ai fait nimporte quoi..ma grand mère et allez avant hier a la gendarmerie demander mes résultat de prise de sang puisque qui ne les communiquez pas par téléphone et il on dit que j'avais 1,67 gramme d'alcool dans le sang donc je sais pas ce qui va se passer la par la suite? j'ai toujours mon permis chez moi...esque je prend un avocat si je suis convoquer aux tribunal, ou je serais pas convoquer je sais pas...sa ma fait un éléctrochoc j'ai compris ce que sa fessait de tout perdre et regrette vraiment j'ai les boule car y'a aucune chance que je récupère mon permis de conduire...j'ai que 6 point,merci d'avoir prit le temps de me lire

Par **Visiteur**, le **03/02/2018 à 00:40**

BonsoirrnL'utilité d'un avocat dans votre cas se trouve dans la recherche des vices de procédure ou lors de la convocation au tribunal, pour vous préparer à votre comparution à l'audience et plaider devant les juridictions.

Par **alexia durant**, le **03/02/2018 à 17:12**

Merci de votre réponse